

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <b>03/08/2020</b>	Dossier complet le : <b>20/08/2002</b>	N° d'enregistrement : <b>F01120P0118</b>

### 1. Intitulé du projet

Liaison Orgemont

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jean-François Copé, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux

RCS / SIRET

Forme juridique

EPCI

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6.a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.	Projet de construction d'une voie routière de 2 voies (sens aller et retour), d'une longueur de 400 mètres, portée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, permettant de désenclaver le plateau dit d'Orgemont vers le barreau RD 5.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'une nouvelle voirie intercommunale située sur la commune de Chauconin-Neufmontiers, à proximité immédiate de l'entrée Ouest de Meaux, permettant de relier le RD 5, actuellement en gestion par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, jusqu'au rond point opposé situé sur l'emprise de l'établissement hospitalier LNA Santé. Aucune démolition n'est prévue, le terrain actuel ne comprenant aucune construction. La parcelle est actuellement propriété de l'Etat (Ministère de la Justice) et est exploitée par un agriculteur pour de la culture céréalière.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif de cette nouvelle liaison routière est de fluidifier les conditions d'accès au plateau dit "d'Orgemont", accessible uniquement par la chaussée de Paris et la rue d'Orgemont. Ce secteur est déjà marqué par la présence d'équipements structurants tels que : le centre commercial Les Saisons de Meaux, le centre pénitentiaire, le lycée Pierre de Coubertin et le centre hospitalier privé LNA Santé (anciennement Groupement Hospitalier de l'Est Francilien). Ce dernier va être démoli et reconstruit avec une augmentation de sa capacité, augmentant le flux sur la chaussée de Paris et la rue d'Orgemont. Par ailleurs, en contigu du lycée Pierre de Coubertin, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux étudie un projet d'aéro campus (en partenariat avec la Région notamment).

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Cette voie en ligne droite aura un linéaire de 400 mètres pour une largeur de 7 mètres. Le chantier pour la réalisation complète de cette voie aura une durée d'environ 4 semaines.

Descriptif des travaux prévus :

- travaux préparatoires
- terrassements et mise au profil
- traitement de sol sur 0,35 mètre
- pose de bordures et caniveaux
- mise en œuvre des couches de base et de ravalement
- pose de signalisation
- les finitions.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Dans la phase d'exploitation, la future voie de desserte a vocation à accueillir des véhicules routiers (VL ou PL). Il n'est pas prévu de liaison piétonne ou cyclable.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
longueur : 400 m	mètre
largeur : 7 m	mètre
emprise : 2800 m <sup>2</sup>	mètre carré

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Chauconin-Neufmontiers (pas d'adressage),  
parcelle cadastrale W437

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 16° 89' 95" 2 Lat. 8 1° 95' 54" 5

Point d'arrivée :

Long. 16° 90' 34" 9 Lat. 8 1° 95' 51" 4

Communes traversées :

Chauconin-Neufmontiers

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chauconin-Neufmontiers est concernée le Plan d'Exposition au bruit de l'aérodrome de Meaux-Esbly, ainsi que de l'aéroport Paris-Roissy-Charles de Gaulle.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Chauconin-Neufmontiers est concernée par un périmètre des abords des Monuments Historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier prévoit le décapage de la terre végétale sur environ 4000 m <sup>2</sup> , qui sera réutilisée sur site. Il n'y aura donc pas d'excédant ou de déficit.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impacte pas le SRCE.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le foncier actuel est référencé en zonage 2AU (zone à urbaniser à long terme) dans le Plan Local d'Urbanisme de Chauconin-Neufmontiers. La parcelle appartenant à l'Etat - Ministère de la Justice est actuellement exploitée par un agriculteur pour de la culture céréalière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de création routière est dédiée aux déplacements de véhicules (VL et PL) et engendra donc du trafic routier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de liaison routière générera du bruit dans la phase travaux et en exploitation.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source d'éclairage n'est prévue (pas de candélabre).
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet réduira l'activité agricole sur environ 4700 m <sup>2</sup> .

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'impacte pas une zone humide, ni une zone Natura 2000, ni une ZINEFF. Le projet ne porte pas atteinte au SRCE. Le projet n'est pas soumis à la loi sur l'eau. Le projet réduit de manière mineure l'activité agricole (environ 4700 m<sup>2</sup>). Le tracé de liaison a été optimisé au maximum pour éviter de grignoter d'autres parcelles cultivables.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



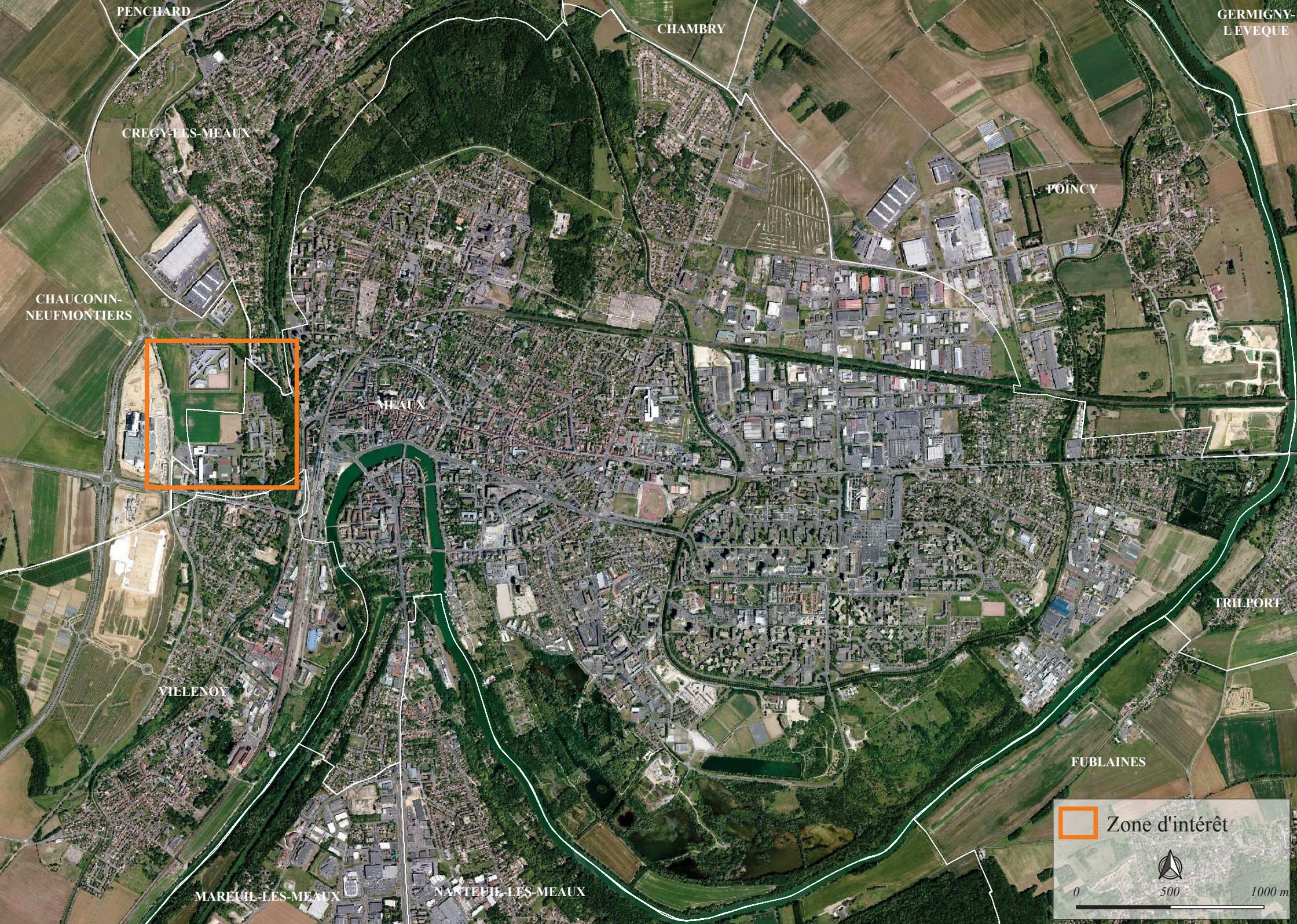
Fait à Meaux

le,

29/07/2020

Signature





PENCHARD

CHAMBRY

GERMIGNY-  
LEVEQUE

CREGY-LES-MEAUX

POINCY

CHAUCONIN-  
NEUFMONTIERS

MEAUX

TRILPORT

VILENOY

FUBLAINES

MAREUIL-LES-MEAUX

NANTEUIL-LES-MEAUX

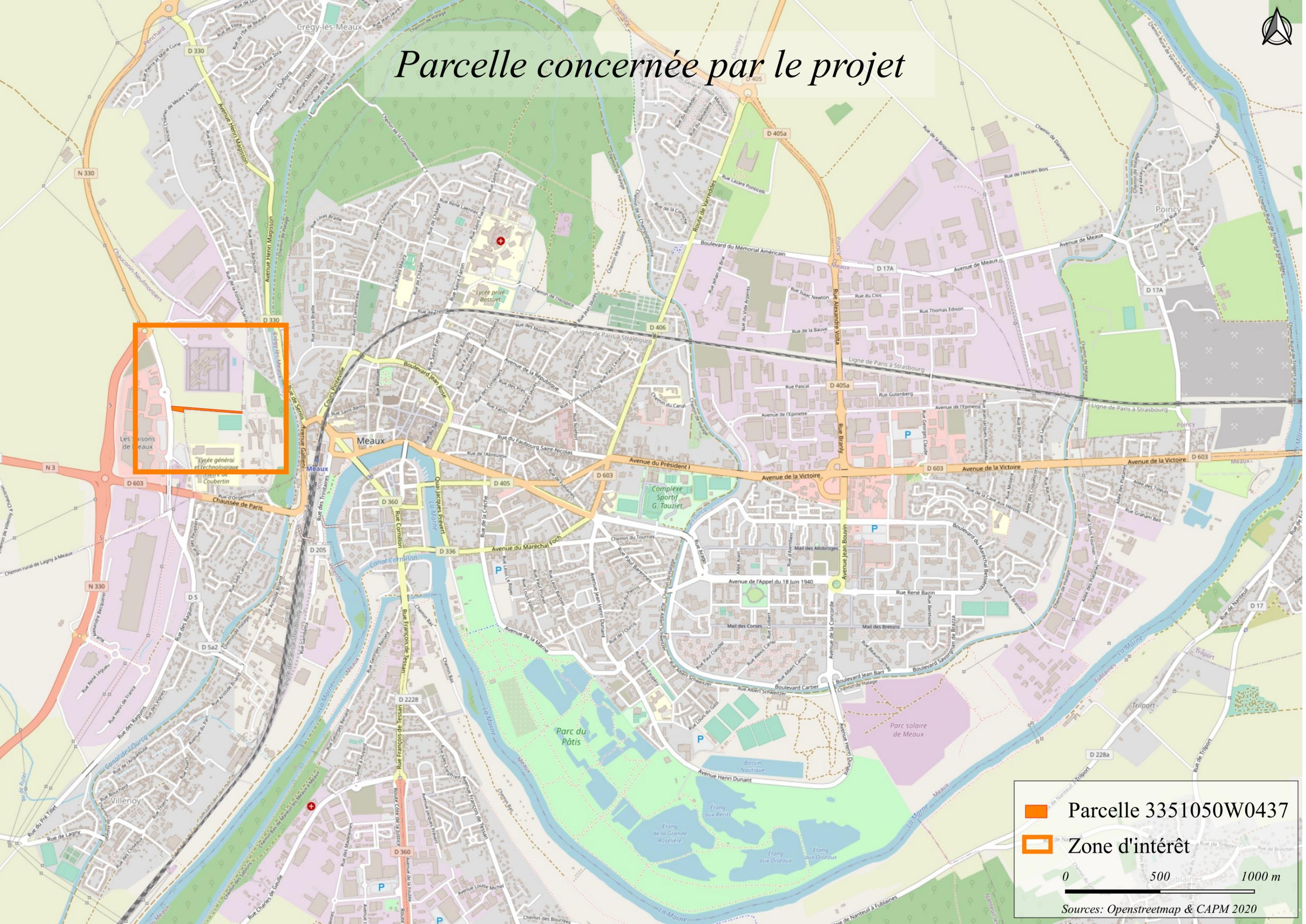
 Zone d'intérêt



0 500 1000 m



# Parcelle concernée par le projet



 Parcelle 3351050W0437

 Zone d'intérêt

0 500 1000 m

Sources: Openstreetmap & CAPM 2020

Chauconin-Neufmontiers

Cregy-les-Meaux

Meaux

# Projet de liaison

-  Prises de vue
-  Projet de voirie
-  Limites de parcelles
-  Limites de communes



Sources: IGN 2014, DGFIP & CAPM 2020

*Projet de liaison*

Chauconin-Neufmontiers

Meaux

- Projet de voirie
- Parcelle 3351050W0437
- Limites de parcelles
- Limites de communes

0 50 100 m

Sources: IGN 2014, DGFIP & CAPM 2020





*Centre pénitentiaire*

CREGY-LES-MEAUX

MEUX

CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

D 5

D 5

*Centre Commercial Les Saisons de Meaux*

*L'NA'Santé*

*Lycée Pierre de Coubertin*

Canal de l'Ourcq

D 330

D 603



*Site du projet au regard des sites  
Natura 2000 environnants*

